

■ **LCTA S. à r.l.**, précédemment à Delémont (FOSC du 04.02.1999, p. 815). Siège transféré à Leysin, La Pradière. Nouvelle raison sociale: **California Tennis Academy Sàrl**. Statuts primitifs du 23 décembre 1997 modifiés en conséquence le 29 mars 2004. Nouveau but: exploitation d'une académie de tennis dispensant l'enseignement du tennis selon des méthodes éprouvées dans certaines écoles de tennis américaines, plus particulièrement californiennes. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Associés: Loft Steven, des USA, à Leysin, gérant avec signature individuelle, et Loft Renate, de Grosshöchstetten, à Leysin, sans signature. L'associé Loft Steven, dont la part est réduite de CHF 19'000 à CHF 1'000, cède CHF 18'000 à l'associée Loft Renate, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 19'000.

Journal no 5431 du 26.05.2004
(02289296 / CH-670.4.001.393-7)